

Questo testo che riproponiamo in francese lo abbiamo già pubblicato in italiano (Le rivelazioni del poliziotto Curletti), come parte di altra opera pubblicata in Napoli nel 1864, dal titolo **"Rivelazioni ed altri documenti inediti riguardanti la rivoluzione italiana"**.

Come edizione cartacea in italiano è stata proposta di recente - nel 2005 - dalla editrice Tabula Fati, con prefazione del Prof. Walther Boni e introduzione di Elena Bianchini Braglia.

I due curatori sostengono che J. A. sarebbe identificato come tale Filippo Curletti, così come si ritrova nella pubblicistica in italiano, già dai primi anni postunitari.

Noi, modestamente, ci permettiamo di sollevare qualche dubbio in merito e ne indichiamo i motivi:

1) L'edizione francese del 1861 è a firma di un certo J. A. infatti in copertina sotto il titolo **"LA VÉRITÉ SUR LES HOMMES ET LES CHOSES DU ROYAUME D'ITALIE RÉVÉLATIONS"** appare la scritta **"Par J. A. Ancien agent secret du comte de Cavour"**.

2) Secondo noi lo stesso personaggio - col nome per esteso, Jacques Francois Griscelli de Vezzani - appare come autore, nel 1867 e in edizione ampliata nel 1871, di un testo in francese dal titolo **"Mémoires de Griscelli: agent secret de Napoleon III (1850-58), de Cavour (1859-61), d'Antonelli (1861-62), de Francois II. (1862-64), de l'empereur d'Autriche (1864-67)"**.

Ovviamente detto così il nesso non è chiarissimo, ma se andiamo a leggere il testo troviamo due elementi che a nostro avviso collegano le rivelazioni del presunto Curletti col Griscelli:

- **"J'avais pris le nom de Courletti"** ("Mémoires de Griscelli: agent secret..." pag. 174, Ediz. 1867)
- **"Après deux mois de séjour à Londres, chez le cardinal Wiseman, je quittai son Eminence. J'étais entré chez lui simple berger, j'en sortis baron. Le diplôme que le roi m'a envoyé de Rome et que le cardinal m'a transmis porte: «Griscelli, baron de Rimini.»"** ("Mémoires de Griscelli: agent secret..." pag. 185, Ediz. 1867)

Griscelli nel primo passaggio afferma di prendere il nome Courletti prima di imbarcarsi per Palermo dove incontrerà Garibaldi, nel secondo passaggio chiarisce da dove sia sorto l'epiteto di "baron de Rimini" che si porterà dietro tutta la vita.

Altra annotazione che poniamo alla riflessione degli amici che ci seguono è che del cognome Curletti in Romagna non se ne trova traccia (per quel che risulta a noi ovviamente), invece Griscelli in Corsica è diffuso e Vezzani è un piccolo borgo nel cuore dell'isola. Inoltre un decreto dittatoriale del **Garibaldi**, datato 7 luglio 1860, espelle da Palermo il La Farina e due corsi (uno dei quali era il Griscelli, l'episodio viene citato anche in un articolo di **Karl Marx** e in "Cavour and Garibaldi, 1860: a study in political conflict" di **Denis Mack Smith**). Tutti elementi certi contro un fantomatico poliziotto Curletti di cui non si sa nulla. Probabilmente tanti di noi vengono tratti in inganno dal lungo articolo del Margotti, autore di talento e documentatissimo ma che non poteva conoscere i retroscena di avvenimenti così vicini nel tempo. Oltretutto di Griscelli, se si esclude l'espulsione da Palermo, in quegli anni nessuno sapeva nulla.

Che agenti francesi (ed inglesi) abbiano lavorato direttamente o indirettamente per il Cavour e per la causa italiana a noi pare una verità ormai assodata. Riteniamo sia probabile che Filippo Curletti fosse lo stesso Griscelli e che J. A. nel pubblicare le **"La verità intorno agli uomini e alle cose del regno d'Italia: rivelazioni per J. A. antico agente segreto del conte di Cavour"**, si sia descritto come tal Curletti nativo della Romagna in quanto esso era uno degli pseudonimi utilizzati in Italia al servizio del conte piemontese.

Abbiamo deciso di pubblicare in coda alle **"RÉVÉLATIONS di J. A"** l'articolo di **Giacomo Margotti** sul Curletti, in modo che gli amici naviganti possano avere diverse fonti per farsi una opinione propria.

Buona lettura.

<http://www.eleaml.org> – Marzo 2010

LA VÉRITÉ
SUR LES HOMMES ET LES CHOSES
DU ROYAUME D'ITALIE
RÉVÉLATIONS

PAR J. A.

Ancien agent secret du comte de Cavour

BRUXELLES
BUEAUX DE LA REVUE BELGE ET ÉTRANGÈRE
Rue de Boiteux, 13
1861

PRÉFACE

J'ai été pendant plus de deux ans, l'agent secret du comte de Cavour. Je dirai, en commençant, quand et dans quelles circonstances ont commencé mes rapports avec le ministre.

Pendant les trente mois environ que j'ai gardé cette position, j'ai été chargé de très-importantes missions, initié à bien des secrets. C'est dire que j'ai vu de près les événements et les hommes qui ont occupé l'attention publique, pendant cette période si remarquable.

Aujourd'hui que j'ai repris ma liberté, j'ai pensé que le récit de mes missions pourrait intéresser les hommes sérieux qui, en étudiant l'histoire de leur époque, veulent aller au fond des choses, et ne se contentent pas d'en connaître la surface: je n'ai pas eu d'autre mobile en écrivant.

Quelques personnes crieront peut-être au scandale. C'est plus commode que de réfuter. Mais ceux qui m'auront lu et qui voudront rendre justice à la modération de mon langage, reconnaîtront que s'il y a scandale, ce n'est pas ma faute, mais la faute des faits.

A ceux qui s'étonneront que je ne me sois pas nommé, je répondrai, qu'à raison même de la nature des fonctions que j'exerçais, mon nom, toujours resté dans l'ombre, n'apprendrait rien au public; quant aux personnes *intéressées* elles sauront, sans peine, le lire sous le voile des initiales;... elles n'hésiteront pas: je suis assez précis pour cela...

J. A.....

RÉVÉLATIONS.

Je suis né dans les Romagnes; mon père, magistrat bien connu dans la petite ville qu'il habitait, était sincèrement attaché au gouvernement Papal; il l'a prouvé en abandonnant sa position pour se réfugier à Rome, lorsque les Piémontais entrèrent dans les Légations.

En 1854, je fus mis en relation avec le marquis Pepoli et le commandeur Minghetti, qui étaient, dans les Romagnes, les chefs du parti libéral (1). Je fus bientôt séduit par leurs doctrines, et je devins un de leurs agents les plus dévoués.

A la fin de 1858, la correspondance de nos comités avec Turin devint plus active que jamais, et nous fûmes pressés de redoubler de mouvement et de zèle, en vue des éventualités dont l'Europe entière commençait à s'occuper. Mon esprit surexcité, au dernier point, par l'approche de la lutte, et je conçus un violent désir d'aller à Turin, afin de pouvoir suivre les événements de plus près. Une scène orageuse dont furent l'occasion mes opinions, que j'avais jusqu'alors cachées à ma famille, acheva de m'établir dans cette détermination.

(1) Le marquis Pepoli, qui doit, aux talents de son secrétaire, une certaine réputation comme écrivain politique, se faisait du libéralisme un moyen et non un but. Il avait des vues plus ambitieuses et se flattait d'arriver, grâce au relief que lui donnait sa parenté avec les Napoléon (par Murât), et les Brunswick (par sa femme), à une Vice-Royauté, peut-être à une couronne ducale. Rendons lui cette justice qu'il a su enterrer bravement ses espérances déçues.

Minghetti et Pepoli à qui je communiquai mon projet l'encouragèrent et me donnèrent des lettres de recommandation pour le comte de Cavour. J'arrivai à Turin avide de voir l'homme qui remuait et passionnait déjà l'Italie et l'opinion publique. Les moindres détails de ma première présentation sont encore présents à ma mémoire; c'était un événement dans ma vie...

Dès le jour de mon arrivée, je me rendis chez le comte de Cavour; j'eus à peine le temps de l'entrevoir; cinquante personnes, peut-être, encombraient le salon d'attente; je profilai d'un moment, où il parut, à la porte de son cabinet, en congédiant quelqu'un, pour lui remettre les lettres dont j'étais porteur. Il les parcourut d'un coup d'œil et me dit seulement: J'ai justement besoin d'un garçon, hardi, discret, bon, bon... venez me voir, ce soir, au ministère (1).

Le même soir à 8 heures, j'étais au ministère; un huissier, sans livrée, m'introduisit dans un petit salon, fort simplement décoré; au moment où j'entrais, le comte de Cavour causait, debout, avec une autre personne que je ne connaissais pas. Il se retourna et me reconnaissant: «Voilà précisément, général,» dit-il à son interlocuteur, «le jeune homme dont je vous parlais; il est Romagnol; personne ne le connaît ici.» Il accentua ces derniers mots d'une façon singulière et se mit à sourire.

Je compris, un moment après ce sourire, lorsque le général de Saint-Frond (j'appris son nom plus tard) après m'avoir fait une foule de questions sur mon âge, sur ma famille etc. etc., me dit tout-à-coup: Es-tu capable d'enlever une jeune fille et de la conduire, ce soir, à Moncalieri?.. —Un peu étourdi d'abord de cette question, je finis par répondre: oui.—Eh bien! viens pour que je te la fasse voir, reprit le général, et sur ces mots nous quittâmes le ministre.

Je ne veux pas entrer dans les détails de cette aventure par laquelle débutaient assez piteusement mes services pour la cause italienne. Elle fit assez de bruit à Turin, où personne n'ignore l'histoire de M^{lle} Marie. D...dont le frère fut peu après cette époque nommé chef de bureau, aux Postes.

Cette corvée ne fut pas la dernière de ce genre dont je fus chargé;

(1) A Turin les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères ont l'usage de se rendre tout les soirs à leurs Ministères. Ils restent souvent jusqu'à 11 heures.

mais des autres je ne dirai pas un mot; ce sont là des choses de la vie privée, qui n'ont aucun intérêt pour le lecteur sérieux. Je ne veux m'attacher qu'aux faits qui ont de l'importance au point de vue de l'histoire italienne. Que le lecteur me pardonne de l'avoir entretenu d'une semblable expédition; je n'en aurais pas voulu parler; mais franchement la façon dont commencèrent mes rapports avec le ministre m'a semblé trop singulière pour être passée sous silence,

II

Quelques jours après, le comte de Cavour me faisait appeler. Voici textuellement notre conversation. Vous parlez français, me dit-il? dans cette langue.—Oui, Excellence.—J'ai une occupation à vous donner... Savez-vous être discret? — Votre Excellence peut compter sur mon absolue discrétion, répondis-je. — Une absolue discrétion est nécessaire. Vous aurez 500 fr. par mois.— Il s'interrompit: c'est ce que l'on vous a donné l'autre jour. — Je baissai la tête. — Il reprit: plus, des gratifications à l'occasion... Je vous charge de surveiller Saint-Frond; celui-là sera facile pour vous; Rattazzi, Délia Margarita, Broffeïo, Revel, et de Beauregard. Les connaissez-vous tous?—Je les connaîtrai, répondis-je?—Il faut que je sache ce qu'ils font chaque jour; qui ils voient... à qui ils écrivent... quelles lettres ils reçoivent?., enfin tout... vous m'entendez?.. Ah! les rapports devront m'être adressés *chez moi*... Allez!., et soyez discret.

La manière dont je me tirai de cette première mission prouva, au comte de Cavour que je n'étais neuf, ni en politique, ni en intrigue et que j'avais bien profité des leçons des Pepoli et des Minghetti. J'apportai du reste dans mes fonctions tout le zèle d'un esprit ambitieux. Je ne tardai pas à obtenir l'entière confiance du ministre.

Lorsque Napoléon III débarqua à Gênes, le comte de Cavour m'emmena avec lui et me chargea de le tenir au courant des moindres faits et gestes de l'Empereur. Ma mission se continua jusqu'au départ de ce souverain d'Alexandrie. A cette époque, je fus envoyé en Toscane, mais la surveillance dont Napoléon était l'objet, se continua pendant tout le temps qu'il se trouva en Italie. Cette tâche me fut, du reste, rendue facile par les communications régulières que j'obtins, à des conditions relativement assez douces, de Hyrvoix, inspecteur de police attaché à la maison impériale.

III

Cependant la propagande secrète des Piémontais dans la Toscane et dans les Romagnes commençait à produire ses fruits; tout était prêt pour une révolution; les comités qui travaillaient les esprits, dans ces deux provinces, sous la direction du comte de Cavour, demandaient au ministre le signal de l'action et quelques hommes sûrs *pour opérer le mouvement*.

Je fus chargé de cette mission, et envoyé d'abord, avec 80 carabiniers déguisés (1) à Florence pour me mettre à la disposition de Buoncompagni.

Le plan du mouvement fut arrêté dans une entrevue que j'eus avec l'ambassadeur et à laquelle assistaient Ricasoli, Ridolphi, Silvagnoli, Bianchi. Mes hommes devaient se disperser, par groupes, dans les quartiers extrêmes de la ville; à 10 heures commencer à produire des rassemblements en criant: *Vive l'indépendance!.. A bas les Bourbons!* et se diriger, par un mouvement de concentration, vers le palais Pitti. Aussitôt le peuple bien lancé, nous devions courir aux caisses publiques et nous en emparer. Ricasoli se chargeait de faire occuper, par ses hommes, les ministères, les postes et le palais ducal.

Ce plan de campagne réussit, comme on le sait, de point en point; à 4 heures du soir Buoncompagni était installé dans le palais du souverain auprès duquel il était accrédité; à la même heure toutes les caisses publiques étaient vides sans qu'une *Lire* soit entrée dans le trésor piémontais. Ceux qui ne purent prendre part au pillage s'installèrent, qui aux postes, qui aux ministères. Je pourrais nommer, plus de dix employés des administrations à Florence, qui n'ont pas d'autres titres aux places qu'ils occupent que l'attribution qu'ils s'en sont faite, à cette époque, de leur propre autorité. Je reçus, pour ma part des mains mêmes de Buoncompagni, une gratification de 6,000 fr.

Mon récit, simple comme un procès-verbal, surprendra peut-être quelques personnes qui n'ont vu les agitations politiques qu'à travers le prisme grossissant de la peur, ou des journaux du parti triomphant.

(1) Ce dernier mot est évidemment sous-entendu toutes les fois qu'il est parlé par moi d'agent! ou de carabiniers. A l'avenir je me dispenserai de mentionner ce détail.

C'est pourtant l'histoire de toutes les révolutions. Elles sont presque toujours l'œuvre de quelques hommes à qui deux ou trois fonctionnaires achetés ouvrent les portes, et dont le peuple, le plus souvent indifférent aux questions en jeu, devient le complice sans le savoir, en leur prêtant, par curiosité ou par amour du bruit, l'appui imposant de ses masses.

L'armée, dont les chefs étaient gagnés à la révolution (1), avait été éloignée et envoyée sur les frontières du Modenais, sous le prétexte de surveiller les mouvements qui pourraient s'y produire, dans le cas où les Autrichiens l'évacueraient, mais en réalité pour tenir ceux-ci en respect s'ils tentaient de pénétrer en Toscane pour appuyer le Grand-Duc.

J'eus ordre de me rendre immédiatement à Parme pour donner la main au comte Cantelli. Avant de partir, je dus renouveler mon personnel, dont les deux tiers avaient disparu. Cela me fut facile; les émigrés de Rome, de Milan et de Venise me fournirent les éléments de ma nouvelle troupe. Les choses se passèrent à Parme comme à Florence; on n'envoya pas l'armée au dehors, mais le général Trotti prit le parti plus simple de la consigner dans la citadelle. Je dois dire pourtant que Parme éprouva quelque étonnement de voir le comte Cantelli prendre une part si active à l'expulsion de la Grande-Duchesse. Bien qu'on ne crut guère à sa conversion politique, on supposait néanmoins que la reconnaissance lui imposerait une sorte de neutralité momentanée (2).

Pendant que s'accomplissaient les révolutions de Florence et de Parme, François IV, duc de Modène, abandonnait ses États, laissant ainsi le champ libre aux Zini et aux Carbonnieri, tout étonnés d'un succès aussi inespéré. La conduite du duc, dans cette occasion, est incompréhensible, si l'on ne suppose pas qu'il ait été abusé, sur la véritable situation. Je suis convaincu, pour mon compte,

(1) L'année toscane était alors commandée par le général Ferrari.

(2) On sait qu'en 1848 le comte Cantelli fut un des principaux meneurs de la révolution de Parme, à la suite de laquelle il fut nommé sindaco (maire). Après la restauration de la duchesse de Bourbon, le comte Cantelli fut condamné à mort; il fut en outre condamné à la restitution d'une somme de 80,000 fr. qui avait été détournée. La duchesse lui fit grâce de l'une et de l'autre condamnation. Depuis cette époque Cantelli avait affecté de se montrer partisan dévoué de la maison régnante: on vient de voir avec quel sans-*façon* il sut fouler aux pieds une reconnaissance *gênante*.

qu'il suffisait d'un coup de fusil pour faire avorter la conspiration de Modène, comme du reste celle de Florence et celle de Parme.

Quoi qu'il en soit, le duc de Modène parti, Zini et Carbonnieri se hâtèrent de former un gouvernement provisoire et appelèrent comme gouverneur Farini, alors médecin à Turin. Je le suivis comme chef de sa police politique.

IV

Le premier ordre que Farini me donna, en entrant dans le château d'Esté, fut de m'emparer de toutes les clefs, jusqu'à celles des caves. Il est inutile de faire un inventaire, me dit Farini.

A l'arrivée de Madame Farini, je dus remettre entre ses mains toutes les clefs. Toute l'argenterie, aux armes du Duc, fut livrée aux fondeurs. Qu'est devenu le produit?... Je ne puis être complètement affirmatif sur ce point; mais je ne crois pas qu'il ait été versé au trésor. Une circonstance qui me confirme dans cette conviction, c'est qu'à cette époque Parini m'ordonna de *communiquer* aux journaux un article que tout le monde a pu lire, et dans lequel il était expliqué que le Duc, en partant, avait emporté toute son argenterie, tous les objets de quelque valeur, et qu'il n'avait pour ainsi dire, laissé que les quatre murs: les caves mêmes étaient vides d'après le communiqué. Elles l'étaient, à peu près, il est vrai, en ce moment: mais *il y avait dix jours* que Farini tenait table ouverte dans le palais ducal. Borromeo, Ricardi, Visoni, Carbonnieri, Mayr, Chiesa et Zini étaient les convives habituels de ces repas princiers.

A ce propos vient se placer tout naturellement, sous ma plume, un petit fait qui égaya quelques jours les cercles de* Modène, et dont on perdrait, vraiment, à ne pas connaître les détails.

La table du gouverneur était servie par un nommé Ferrari qui tenait (et qui tient encore) l'hôtel Saint-Marc, à Modène. Son père est chef d'état-major de François IV. Au bout de 8 jours, la note de Ferrari montait à 7,000 fr. Farini trouva commode de payer cette somme avec un brevet de colonel (1), que Ferrari accepta.

(1) Pour être juste, il faut reconnaître que M. Farini n'était pas l'inventeur de ce système d'économie domestique. Le baron Ricasoli avait déjà payé par la même méthode Alfredo Bianchi, frère de Celestino Bianchi, à qui il devait 6,000 fr. environ pour locations de voitures et de chevaux. Alfredo avait changé sa quittance contre une commission de secrétaire au ministère de l'intérieur;

Celui-ci se trouva d'emblée autant que son père, qui compte 30 années de services. Il commande aujourd'hui la place de Modène (1); son père est en exil!!.

Quelques jours après l'installation de Madame Farini, toute la garde-robe de la duchesse fut livrée aux couturières, après que madame et sa fille se la furent partagée. Chacune d'elle fit arranger son lot à sa taille. La corpulence de Farini ne lui permit pas de profiter de la garde-robe du duc; mais elle ne sortit pas, pour ainsi dire, de la famille. Riccardi, alors secrétaire, et depuis gendre de Farini, s'en empara. Il faut reconnaître que les vêtements du duc étaient parfaitement à sa taille.

Le pillage de la maison du duc, me causa, non pas quelque scrupule — cela me semblait à cette époque de bonne guerre, — mais quelque étonnement. — Il jurait passablement avec le désintéressement antique pour lequel posait Farini.

J'éprouve ici quelque embarras, parce que, dans les faits auxquels j'arrive, je ne suis pas resté, comme je l'avais été jusqu'alors, un instrument passif et désintéressé des ministres. Mais je me suis laissé entraîner à faire, de ma position, un abus coupable dont j'ai partagé les profits et dont je dois, par conséquent, partager la honte. — J'aurais voulu pouvoir passer sur ces détails, mais j'ai promis de tout dire. — Ceux qui arriveront à ces faits, après avoir lu les récits qui précèdent, m'excuseront, je l'espère, car ils comprendront bien que, dans ma situation, et au milieu des exemples que je voyais venir de si haut, il était difficile de ne pas laisser s'oblitérer un peu en soi l'instinct de la moralité.

Farini se montrait très-animé contre les *ducquistes* et surtout contre les prêtres et les religieuses. — *Pas de pilié pour ces canailles*, me répétait-il souvent en lisant mes rapports. — D'après ces dispositions du gouvernement, on peut supposer que j'avais *carte blanche* pour les arrestations et les incarcérations. — Nous imaginâmes, Riccardi et moi, de profiter de cette position. — Des gens sans aveu, recrutés par moi, s'introduisaient chez les personnes connues par leur attachement à la dynastie déchue,

(1) Cette métamorphose d'un cuisinier en colonel n'est pas plus surprenante que celle d'un cocher de fiacre, en lieutenant-colonel d'état-major, transformation dont nous avons un exemple dans Mezzacapo, frère du général de ce nom. 11 s'était endormi un soir, avec le fouet à la main; il se réveilla le lendemain avec les épauettes d'aide-de-camp de son frère. Tout Turin le connaît, non pas s'entend comme lieutenant-colonel.

chez les prêtres, dans les couvents, et, en opérant les arrestations, faisaient entendre qu'on pourrait, moyennant finance, obtenir la liberté et même éviter l'emprisonnement. — De pareils arguments manquent rarement leur effet; on s'exécutait; — c'était ce qu'on avait de mieux à faire.

Le produit de ces extorsions était remis à Riccardi, gendre de Farini. Les sommes étaient plus ou moins considérables, on le comprend, suivant la fortune des personnes arrêtées. — Guastalla et Sanquinetti, banquiers, ne durent pas verser entre mes mains moins de 4,000 fr. chacun.

V

Cependant on préparait tout, dans l'Italie centrale, pour les élections des parlements provinciaux, lorsqu'arriva à Turin la Note du cabinet français, qui demandait le rappel, avant le vote, des commissaires piémontais. — Le Piémont ne pouvait se soustraire à cette exigence; il s'y soumit, bien qu'à contre-cœur, pour les Romagnes, la Toscane et le duché de Parme. Là, le terrain paraissait suffisamment préparé pour qu'on n'eût pas de craintes sérieuses sur le résultat des élections. Mais il n'en était pas de même à Modène, dont les campagnes, surtout, donnaient beaucoup d'inquiétude. Les partisans de la dynastie déchuée y étaient nombreux et influents; bref le Piémont craignait, en laissant cette province à elle-même, de la voir lui échapper par une contre-révolution. Il fallait que Farini restât et pour cela trouver un prétexte qui abusât le gouvernement impérial, ou plutôt l'opinion, car il m'est difficile de croire que le cabinet français ait pris un seul instant au sérieux la comédie de Modène. Voici à quoi nous nous arrê tâmes, dans un long entretien que j'eus avec le gouverneur sur ce sujet, ou plutôt, voici ce qui se passa, car le programme fut exactement suivi.

Le jour fixé pour le départ de Farini, je postai sur la place du Château une partie de mes hommes; j'avais fait venir, pour en grossir le nombre, tous les carabiniers et les agents de police qui se trouvaient à Reggio, Carpi, Mirandola et Pavullo. Dès que le gouverneur parut, pour monter en voiture, ils se mirent à crier, suivant la consigne qu'ils avaient reçue: Vive Farini t.. Il ne partira pas, notre père à tous!!! — Ils suivirent la voiture en continuant leurs acclamations; je m'étais placé, avec le reste de mes agents, au dehors de la porte de Parme.

Au moment où le gouverneur arriva, à mon signal, mes agents se mirent à crier: *Viva il dittatore!*, se jetèrent sur la voiture qu'ils dételèrent et la ramenèrent dans la ville aux cris de *Viva il dittatore!* En arrivant au palais, où attendaient les principaux membres du gouvernement commissarial, on dressa sans désemparer, en présence de Farini, un procès-verbal qui le nommait citoyen de Modène et dictateur. Les premières signatures, qu'on lit au bas de ce procès-verbal, sont celles du comte Borromeo (1), Garbonnieri (2), Chiesa (3), Riccardi (4), Visoni (5), Zini (6), Mayr (7).

Le soir, chez Farini, on rit beaucoup de la scène bouffonne de la porte de Parme. Au moment où la voiture fut dételée, j'étais à deux pas du nouveau dictateur; je le voyais garder, à grand'peine, son sérieux.

Les élections, qui eurent lieu quelques jours après, ressemblèrent beaucoup à la scène que je viens de raconter. Nous nous étions fait remettre les registres des paroisses pour dresser les listes des électeurs. Nous préparâmes tous les bulletins. Pour les élections des parlements locaux, comme plus tard pour le vote de l'annexion, un petit nombre d'électeurs se présentèrent pour y prendre part; mais au moment de la clôture des urnes, nous y jetions les bulletins, naturellement dans le sens piémontais, de ceux qui s'étaient abstenus; non pas tous pourtant, cela va sans dire, nous en laissions de côté quelques centaines ou quelques milliers, suivant la population du collège. Il fallait bien sauver les apparences, du moins vis-à-vis de l'étranger, car sur les lieux on savait bien à quoi s'en tenir.

Qu'on ne se récrie pas... Je n'exagère rien... tout cela est de la plus scrupuleuse exactitude: Eh! mon Dieu, en France où le peuple est habitué au fonctionnement électoral, où la formation du bureau est à peu près sérieuse, où enfin de nombreux intéressés, jaloux de leurs droits, entourent toujours les urnes, en France même, de semblables altérations du scrutin ne sont pas, dit-on, sans exemples.

(1) Secrétaire général de Farini.

(2) Ministre de l'intérieur.

(3)» des cultes.

(4) Chef de cabinet et gendre de Farini.

(5) Secrétaire attaché —

(6) Intendant à Modène.

(7)» à Ferrare.

On s'explique donc, sans peine, la facilité avec laquelle ont pu réussir des manœuvres -comme celles dont je parle dans des pays encore neufs à l'exercice du suffrage universel et dont, par dessus le marché, l'indifférence et l'abstention servaient merveilleusement la fraude, en faisant disparaître tout contrôle. Nous nous y prenions du reste de façon à rendre parfaitement illusoires, les garanties de publicité et les moyens de surveillance que la loi offre aux électeurs. Dès avant l'ouverture du vote, des carabiniers et des agents de police déguisés encombraient les salles du scrutin et leurs abords. C'était toujours parmi eux que se choisissaient le président du bureau et les scrutateurs. Nous n'étions donc pas gênés de ce côté là. Dans certains collèges, cette introduction en masse, dans l'urne, des bulletins des absents, (*nous appelions cela compléter le vole*), se fit avec un tel laisser-aller, si peu d'attention, que le dépouillement du scrutin donna plus de votants que d'électeurs inscrits. — On en fut quitte pour une rectification au procès-verbal. — Pour les bulletins négatifs ou hostiles au Piémont', nécessaires pour donner au vote un air de sincérité, nous nous en rapportions aux électeurs eux mêmes.

En ce qui concerne Modène, je puis parler sagement de tout cela, puisque cela se fit sous mes yeux et sous ma direction. — Les choses du reste ne se passèrent pas autrement à Parme et à Florence.

De son côté le dictateur, avait pris lors des élections, toutes les mesures pour être sûr du Parlement. Il obligea les candidats à signer d'avance deux décrets qu'il avait préparés. Le premier prononçait la déchéance de la maison d'Este — le second prorogeait indéfiniment les pouvoirs du dictateur.

Deux hommes seulement (1) se refusèrent à signer. Ils ne furent pas nommés. — C'est facile à comprendre.

L'ordre des dates amène ici un fait qui produisit en Europe une immense sensation; je veux parler de l'assassinat du Colonel Anviti. — Voici la vérité sur cette événement; mon récit n'étonnera pas beaucoup (2).

(1) Amadio Livi banquier, Paglia professeur.

(2) Les personnes qui savent réfléchir et qui, sans doute, se sont demandées souvent comment il se pouvait faire qu'un homme, que quelques agents de police avaient pu conduire facilement de la gare jusqu'à la prison, eût été hrraché de ce lieu par une émeute, égorgé, trainé pendant plusieurs heures dans

J'étais dans mon cabinet, c'était, si je ne me trompe le 5 octobre 1859, Farini arriva en courant: Vite! Vite!., à Parme! On vient d'y arrêter le colonel Anvili, à la station du chemin de fer... Le bourreau des Bourbons. — Ce furent ses expressions: pas un mot de cette conversation ne s'est effacé de ma mémoire. — Que faut-il faire, répondis-je?.. Faut-il vous l'amener?.. Eh! non. Nous n'en saurions que faire!.. C'est un homme dangereux.

— Mais... — nous ne pourrions pas le toucher sans faire crier — il faudrait que la population se chargeât de l'affaire. —.. Vous m'entendez.— Je partis. — On sait ce qui se passa... Mais on ne sait pas certains détails qui pourront édifier sur la douleur que le gouvernement du Piémont éprouva de cet événement. A la suite de ma triste mission, je reçus la croix de Saint-Maurice et de Saint Lazare. Le directeur de la prison Galetti, qui, par ordre, s'était laissé enlever son prisonnier, reçut de l'avancement et quitta la direction des prisons pour celle des Postes (1). L'homme qui, après avoir traîné dans les rues de Parme, le cadavre sanglant du colonel Anviti, le décapita, pour placer la tête comme trophée sur la pyramide de la place du gouvernement, Davidi fut le même jour nommé directeur de la prison de Parme. Je ne sais s'il occupe ' toujours ce poste au moment où j'écris; il l'occupait encore il y a deux mois.

Lorsque, quelques jours après, le consul français Pattrinieri demanda au nom de la France, que l'on punît les auteurs de cet assassinat, on arrêta, avec grand fracas, pendant la journée, pour lui donner une satisfaction apparente, vingt-sept personnes. Le même soir le directeur Davidi reçut l'ordre de laisser évader les prisonniers arrêtés du reste un peu au hasard, ce à quoi il se prêta, on le comprend, de la meilleure grâce du monde. L'affaire fut ainsi enterrée; on n'en a plus entendu parler.

VII.

Lorsque Farini annexa, par un décret, les Romagnes à son gouvernement, qui prit alors le nom de province de l'Emilie, Pépoli et Montanari se débarrassèrent de Cipriani, qu'ils avaient appelé

les rues et cela, malgré la présence d'un poste de 25 carabinieri chargé de la garde de la maison d'arrêt et dans une ville qui possédait une garnison de 6,000 hommes environ.

(1) Le directeur fut destitué comme ducquiste

eux-mêmes au gouvernement des Romagnes et auquel il aurait fallu réserver une nouvelle position, en lui imputant un déficit de 30,000 fr. qu'aurait accusé la caisse. Or, ces 30,000 fr. avaient été tout simplement remis par Pépoli, ministre des finances, à Bologne, à Montanari, ministre de l'intérieur, pour ses dépenses de police (1).

Le but de ces annexions successives de Parme et des Romagnes au gouvernement de Farini, n'a jamais été nettement expliqué. Voici en deux mots le motif vrai de ces annexions.

Le gouvernement français affectait une grande répugnance à laisser annexer les Romagnes au Piémont; mais on savait qu'il ne s'opposerait pas à l'annexion de l'Emilie... Question de mots!

Je ne veux pas faire l'histoire de l'administration de Farini — J'aurai pourtant des révélations curieuses à faire; mais avec l'obligation que je me suis imposée de m'abstenir de toutes généralités et de préciser les moindres détails, pour rendre plus facile la vérification de ce que j'avance, on comprend que je suis dans la nécessité, pour ne pas sortir des bornes d'une simple brochure, de ne m'attacher qu'aux faits capitaux.

Je ne dirai rien du vote de l'annexion au Piémont. Ce que j'ai dit plus haut des élections aux Parlements locaux, s'applique exactement au second appel fait au suffrage universel. Les choses se passèrent absolument de même: plus des quatre cinquièmes des paysans de l'Emilie ne se sont jamais approchés de l'urne I C'est là un fait tellement notoire dans l'Italie centrale que j'aurais pu me dispenser de le signaler, si je n'avais écrit que pour être lu au delà des Alpes.

Du reste les manifestations qui précédèrent ou accompagnèrent le vote, dans les villes, furent également organisées par nous.

Tous les écriteaux dont les journaux piémontais firent grand bruit et qui portaient les uns: Vive l'indépendance d'Italie! d'autres: Nous voulons pour notre Roi légitime Victor-Emmanuel il étaient envoyés tout imprimés de Turin et nous les placions *nous mêmes à tous les balcons, à toutes les fenêtres.*

(1) Je sais pertinemment que Cipriani était innocent, mais il faut convenir que ses antécédents et l'histoire des siens donnaient dans la circonstance beau jeu à Pépoli et Montanari, et que ceux-ci avaient choisi leur accusation avec une adresse infernale. Le père de Cipriani avait fait faillite à Balagna (Corse), son frère avait failli à Livourne, et lui même avait fait banqueroute en Amérique. — Voilà l'homme qu'on avait appelé au gouvernement des Romagnes!

Et malgré la liberté des suffrages, personne n'aurait osé les enlever. Pour les illuminations on stimulait le zèle des habitants à peu près comme on le faisait à Paris, en 1848, avec cette différence que ce n'était pas ici comme là-bas, le peuple qui parcourait les rues en s'amusant de ses propres chants, mais bien des bandes payées, qui remplissaient une consigne; et gare aux vitres de ceux qui n'obéissaient pas assez vite aux cris impératifs de *Lumi! Lumi!...* L'archevêque de Naples en sait quelque chose.

VIII

Après le vote de l'annexion, je suivis à Turin Farini qui prit le portefeuille de l'intérieur. Dès le lendemain même de mon arrivée, il me faisait partir pour Rome, avec la mission de pousser à l'action le comité révolutionnaire de cette ville; sur mes conseils, une démonstration fut organisée pour le 19 mars, à l'occasion de la Saint-Joseph. Nous ne dissimulions pas que nous n'avions aucune chance de succès dans une lutte, les Français fussent-ils restés l'arme au bras, ce qui n'était guère probable; mais nous espérions intimider le Pape en l'abusant sur notre véritable force, et l'amener peut-être à quitter Rome. Dans notre pensée, le départ du Pape entraînait celui de l'armée française, et la partie était gagnée. Mais la cour de Rome résista, et nous n'aboutîmes qu'à une échauffourée ridicule.

Malgré cet échec, mon voyage ne fut pas entièrement perdu. J'avais amené de Turin deux agents fort adroits, Brambilla et Bondinelli, que je parvins à faire entrer dans l'armée pontificale. Au moyen d'un système cryptographique convenu, ils devaient nous tenir au courant de tout ce qui se passait à Rome. Un peu plus tard, et à diverses reprises, je fis entrer un certain nombre de carabiniers piémontais dans l'armée que créait alors le général de Lamoricière. Ils nous furent d'un grand secours à Castelfidardo.

A mon retour de Rome, Farini, qui avait sans doute conservé un bon souvenir de sa fausse sortie de Modène, me chargea d'aller préparer la réception du roi, qui devait visiter officiellement ses nouvelles provinces. Je partis, quelques jours avant la cour, avec 50 carabiniers habillés à la française; je crois fort inutile d'entrer dans les détails de ce voyage; on a pu les lire tout au long dans les journaux de l'époque,

dont les récits sont à peu près exacts, si l'on tient compte de l'illusion théâtrale. Et qu'on ne s'imagine pas que ces derniers mots ne fassent allusion qu'à nous mêmes, humbles mais utiles comparses qui figurions le peuple dans ces représentations *officielles*; les principaux rôles eux-mêmes étaient parfois tenus par des personnages qui n'étaient rien moins *qu'officiels*. Ainsi, à Bologne, l'archevêque, Monseigneur Viale Préla, s'étant obstinément refusé à chanter le *Te Deum* qu'on lui demandait et ayant pris, pour couper court aux dispositions plus modérées du chapitre, le parti énergique d'en suspendre tous les membres à *divinis*, trois aumôniers de régiment et douze élèves du Séminaire de *la Sapienza* prirent la place du clergé épiscopal et, précédés des insignes pontificaux, qu'on s'était fait livrer par la sacristie, ils vinrent recevoir le Roi sous le porche de la cathédrale de *San Petronio*. Victor-Emmanuel ne se douta de rien. Somme toute, un peu grâce à nous peut-être, les choses se passèrent à l'entière satisfaction de la cour...

Cependant, malgré tout notre zèle, nous ne pûmes empêcher qu'à Parme quelques cris de: *Vive la République!* et à Pistoja, ces cris assez persistants: *du pain!* arrivassent jusqu'aux oreilles du Roi. Ces deux manifestations intempestives amenèrent une cinquantaine d'arrestations, qui furent du reste les seuls incidents désagréables du voyage.

A Florence, il est vrai, un malentendu de trois pourvoyeurs officiels ou par intérim, Saint-Frond, Cigala et moi, plaça le Roi *Galant-homme*, dans une position assez... embarrassante. Mais j'ai promis en commençant de respecter les secrets de l'alcôve.

Quelques jours après, je fus envoyé à Ancône pour faire engager d'autres carabiniers dans l'armée du Pape (nous en avions déjà un certain nombre), ce à quoi je réussis. Les instructions qu'avaient nos agents portaient sur trois points principaux: en garnison, provoquer le plus grand nombre possible de désertions, à prix d'argent; ils avaient à cet effet caisse ouverte chez les consuls piémontais, à Rome, le comte Tecchio, et à Ancône, Renzi; en campagne et au combat, crier *sauve qui peut!* *et se débarrasser des officiers pendant l'action*. On sait comment ils remplirent leurs instructions à Castelfidardo.

D'Ancône, je me rendis à Florence pour y organiser, en comité, les Romains exilés à la suite de l'affaire du 19 mars. Ce comité fut installé dans l'hôtel de New-York.

Les émigrés étaient hébergés au frais du gouvernement de la Toscane. Cette organisation, dont le gouvernement piémontais attendait les plus grands fruits, se rattachait à un projet dont, dès lors, on préparait l'exécution à l'envahissement des Marches et de l'Ombrie. Je reviendrai tout à l'heure sur ce sujet intéressant. Pour la clarté de mes explications, il convient que je dise d'abord quelques mots de l'expédition de Garibaldi en Sicile.

Je suis à même de donner à ce sujet quelques renseignements qui édifieront les esprits sur la manière dont le gouvernement français fut joué par le cabinet de Turin...

IX

On sait quelle clameur souleva le départ de Garibaldi. On sait que les Tuileries adressèrent au Piémont une demande d'explications. Le ministre Cavour se défendit, avec énergie, d'avoir donné les mains à l'expédition de Sicile. Il soutint qu'elle avait été organisée à son insu et que Garibaldi s'était emparé, par la force, des deux bâtiments, sur lesquels il s'était embarqué. Enfin, à l'appui de ses affirmations, il publia la fameuse lettre de Garibaldi qui se terminait par ces mots:... *Sire, je ne vous désobéirai plus.* La France voulut bien prendre au sérieux ces explications. Fut-elle vraiment dupe?... Je l'ignore. Mais bref... veut-on la réalité des choses?...

Les deux bâtiments à vapeur ne furent pas enlevés de force, mais bien achetés par Garibaldi. Voici dans quelles conditions. Médici avait négocié l'affaire avec le propriétaire, Rubattino. On était tombé d'accord sur le prix. Mais Rubattino, à qui on n'avait pas caché la destination des vapeurs, se refusait à les livrer, sans paiement, sur la seule signature de Garibaldi. Dans cet embarras, Bertani s'opposant à ce qu'on puisât dans la caisse des comités, on il s'adressa à Farini alors ministre de l'intérieur; celui-ci fit remarquer que, comme ministre, il lui était impossible de signer; pour signer en son nom personnel, il trouvait l'affaire bien chanceuse. On imagina alors de faire intervenir le Roi lui-même, pour assurer ou plus exactement pour garantir Farini à son tour.

Les choses étant ainsi arrêtées, l'acte de vente fut dressé *cher*. le notaire royal (1) et signé par le général Médici, pour Garibaldi, Saint-Frond pour le Roi, Riccardi pour Farini.

(1) Badini ou Badigni, rue du Pô à Turin.

Aussitôt en possession de ces bâtiments, Garibaldi s'embarqua avec ses hommes. Il manquait encore de munitions de guerre: on fit voile pour Talamone, où le gouverneur du fort lui remit de la poudre, des cartouches et des armes, sur un ordre écrit *du ministre de la guerre, Fanti*.

Enfin, lors qu'arriva la note Thouvenel, on manda en toute hâte Riccardi, chef de cabinet et gendre de Farini, auprès de Garibaldi pour le prier de se déclarer indépendant. C'est ce que celui-ci s'empessa de faire par sa lettre dont nous venons de parler, et qui fut pendant plusieurs jours le sujet des commentaires *inspirés* des journaux Piémontais. Je ne ferai aucune réflexion; je me borne à raconter.

Quelques temps après le gouvernement français fut l'objet d'une autre mystification de la même nature. Mystification me paraît le mot...

Garibaldi, alors maître de la Sicile, avait dirigé sur Livourne, un certain nombre d'hommes, sans aveu, que la révolution sicilienne avait fait apparaître, et qu'il ne pouvait parvenir à plier à aucune discipline; le cabinet Piémontais les campa à Pontedera (Toscane) et mit à la disposition de Nicotera, qui les commandait, plusieurs officiers pour les instruire. Ce camp parut, non sans quelque raison, menaçant pour la tranquillité du Pape. La France en demanda la dissolution. Que fit-on?.. Quelques jours après, on voyait arriver à Livourne, par le chemin de fer, Nicotera en tête, un régiment revêtu de l'uniforme garibaldien, qu'escortait la garde nationale; on l'embarqua immédiatement pour Païenne: Les Tuileries étaient satisfaites et... pas un homme n'avait quitté le camp de Pontedera... C'était bel et bien un régiment de l'armée régulière, que l'on venait d'expédier en Sicile, sous les couleurs garibaldiennes.

Nicotera, avec le brevet de colonel, devait recevoir du baron Ricasoli, gouverneur de la Toscane, 40,000 fr. pour prix du silence qu'on lui imposait. Nicotera ne reçut en définitive que 30,000 fr.; aussi ne s'est-il tu qu'aux trois quarts. On n'a pas oublié les scènes scandaleuses qu'il souleva en plein Parlement.

X

Pendant que, sous la casaque rouge, un régiment piémontais portait un puissant secours à l'expédition, le camp de Pontedera continuait à s'organiser; l'adroite comédie de Livourne rapportait ainsi au Piémont un double fruit.

Sitôt que tout fut prêt, et que le mouvement parut favorable à Turin, les hommes de Pontedera pénétrèrent sur le territoire pontifical, ayant à leur tête les exilés Romains, qui attendaient le signal à Florence. Cette petite armée fut divisée et s'avança en trois colonnes. La première, sous les ordres de San Angeli et Silvestrelli se dirigea sur Perugia; la deuxième sous les ordres de Mastricola et Richetti marcha sur Urbino; la troisième, ayant à sa tête Silvani et Tittoni, devait se porter sur Pesaro.

D'après le plan primitivement arrêté, les Piémontais devaient attendre, pour pénétrer dans les États de l'Église, que les hommes qu'ils lançaient en avant, après avoir révolutionné le pays, les appellassent pour rétablir l'ordre. Ce prétexte eût servi à justifier l'envahissement des Marches et de l'Ombrie. Mais la situation de Garibaldi, devenant inquiétante, la nécessité d'une prompt diversion fit mettre de côté des ménagements qu'on n'avait gardés jusqu'alors que pour satisfaire l'Empereur, désireux de ne pas froisser trop violemment l'opinion publique. L'armée Piémontaise passa immédiatement la frontière. i

Le cabinet de Turin n'avait pas du reste (est-il nécessaire de le dire?) pris une résolution aussi grave, sans s'être assuré que la France, continuerait, dans cette occasion, à le couvrir du principe de non-intervention. La mission que Farini et Cialdini venaient de remplir à Chambéry avait eu pour objet cette délicate négociation; ils étaient parvenus, en effrayant l'Empereur avec les agitations des Mazziniens à Naples, (ce danger n'était pas complètement chimérique), à obtenir de lui une réponse conforme au désir du Piémont. Napoléon III, il est vrai, n'avait pas caché aux envoyés Piémontais que, pour décliner toute solidarité dans l'acte qui se préparait, il pourrait se voir dans la nécessité de rompre diplomatiquement avec Victor Emmanuel, mais cette éventualité, ainsi adoucie, n'inquiétait guère Turin où l'on se préoccupait moins des moyens que des résultats (1).

(1) Une fois rassuré du côté des Alpes, le Piémont fit si peu de mystère de ses projets que le jour même où l'armée pénétrait dans les Marches, la gazette officielle de Turin publiait des décrets nommant:

Le marquis Pepoli et Valerio commissaires royaux des Marches et de l'Ombrie.
San Angeli, général de la garde nationale,
Silvestrelli, intendant à Rieti,

Je n'ai pas à faire l'histoire de cette courte campagne des Marches, dont l'issue ne pouvait être douteuse, avec la supériorité de nos forces elles éléments de décomposition que nous avons glissés dans l'armée pontificale. Je me borne à mettre au grand jour un fait connu de quelques uns, soupçonné de quelques autres, complètement ignoré du plus grand nombre.

OUI LE GÉNÉRAL DE PIMODAN EST MORT ASSASSINÉ!!!

Au moment où il s'élançait, à la tête de quelques hommes qu'il avait ralliés, pour charger une colonne piémontaise, un soldat placé derrière lui, lui tira, à bout portant, un coup de fusil qui l'atteignit dans le dos, — Pimodan tomba mort—... Ce soldat était ce Brambilla, que j'avais, quelques mois avant, fait engager à Rome.

Il fut, à son arrivée au camp Piémontais, nommé maréchal des logis dans les carabiniers. Il est aujourd'hui en garnison à Milan. Si l'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut, on verra qu'il n'avait fait du reste que suivre les instructions de ses chefs.

XI

Quelques semaines avant l'entrée des Piémontais dans les Marches, j'avais été envoyé à Naples. Le cabinet de Turin commençait à concevoir une méfiance sourde à l'égard de Garibaldi. On savait que les Mazziniens se donnaient beaucoup de mouvement à Naples, où se trouvaient réunis leurs principaux chefs: Mazzini, Saffi, Mordini et Mario; on craignait que Garibaldi, homme d'action, esprit chevaleresque, follement épris de la popularité des rues, et avec cela sans intelligence politique et plus que médiocre administrateur, ne se laissât circonvenir par les menées des républicains, et qu'enfin cette révolution napolitaine dont les rapides résultats, il faut bien le dire, étaient moins dus aux armes de l'aventureux général, qu'à l'argent du Piémont, ne tournât à la confusion de Turin. Bref, le ministère voyait déjà le fantôme de l'Italie méridionale constituée en république, sous la présidence de Garibaldi. Ces craintes furent, autant au moins que la position embarrassée

Mastricula, sous commissaire à Ancône,

Silvani, sous commissaire à Orvieto.

Richetti, commissaire à Pérougia,

Tittoni, commissaire à Pésaro.

On sait que ces six derniers, sont les exilés Romains, expulsés des États pontificaux après l'affaire du 19 mars.

de l'armée méridionale devant Capoue, les raisons déterminantes de la brusque invasion des Marches.

Ma mission était donc de m'assurer du véritable état des choses et de combattre les influences qui pourraient détourner Garibaldi des intérêts piémontais.

Je trouvai Naples dans le plus incroyable désordre, le camp de Caserte dans un désordre plus incroyable encore. L'armée regorgeait de femmes; Milady Withe et l'amirale Emile en étaient les héroïnes; les nuits se passaient en orgies?... Garibaldi, l'activité même, enivrement du succès ou simple effet du climat, n'était plus reconnaissable. Quand il ne satisfaisait pas sa passion de popularité, en se faisant acclamer dans les rues de Naples, il partageait son temps entre Milady et Alexandre Dumas, qui le suivaient partout. Il ne voyait rien, ne s'occupait de rien, et laissait les choses aller à vau-l'eau. — A la faveur de cette insouciance, Naples était l'objet d'une exploitation en règle de la part des Conforti, des Sciajola, des Cardona, des Imbriani, des Tefano, etc. Je n'entrerai pas ici dans des détails: on les trouvera dans la brochure *spéciale* que je prépare sur les affaires de Naples.

Mais je veux extraire de mes notes un seul fait qui donnera la mesure de ceux que je tais, pour le moment, et qui prouve que si Garibaldi, dictateur de Naples et de la Sicile, se contentait d'une modeste solde de 10 fr. par jour; les siens ne pratiquaient pas le même désintéressement.

Bertani, secrétaire de Garibaldi, était, avant l'expédition de la Sicile (1860), simple officier de santé à Gênes, faisant des visites à 1 fr. 50 c. Il est aujourd'hui (1861), colonel d'état-major et sa fortune, suivant les évaluations les plus modérées, n'est pas moindre de 14 millions!!! On ne connaît l'origine que de 4 millions. Et encore cette origine n'est pas pure!... Ces 4 millions furent le pot de vin que Bertani exigea des banquiers Adami et Cie, de Livourne, pour leur faire accorder une concession de chemin de fer qu'ils sollicitaient.

Au point de vue politique, la situation du royaume de Naples était de nature à inspirer, au gouvernement du Piémont, de graves inquiétudes; les bourhonnais, un moment étourdis par la brusque et inexplicable apparition de Garibaldi, commençaient à envisager les événements avec plus de sang-froid et à se compter; on sentait les premiers mouvements des Abruzzes prêts à se soulever contre les nouveaux venus.

D'un autre côté, les mazziniens caressaient le projet de mettre pied en Italie, en y installant la république à Naples, et travaillaient l'esprit faible de Garibaldi, dans l'entourage de qui ils comptaient de nombreux partisans. *Des Piémontais, il n'en était pas question.* Il suffisait d'un mot de Garibaldi, ou d'un avantage de l'armée de François II, pour renverser de fond en comble les espérances des Piémontais.

Devant cette situation que j'exposai longuement au ministère, il ne pouvait hésiter, sans manquer à son programme, car il n'était pas possible d'espérer qu'une occasion aussi favorable, de compléter presque l'unité italienne, se présentât jamais. Il eut été dur pour le Piémont de voir lui échapper, au dernier moment, une conquête presque achevée (du moins on le croyait alors) et qu'il savait au fond avoir payée de son argent. Aussi le cabinet de Turin n'hésita-t-il pas?

XII

J'étais encore à Naples, lorsque Farini y arriva avec le titre de lieutenant du Roi. Je fus attaché à son administration comme chef de la police politique. L'ancien gouverneur de l'Emilie arrivait à Naples plein de foi dans son habileté et dans l'avenir; au bout de peu de mois, il partait désillusionné et profondément découragé. Ce ne fut qu'en voyant revenir Farini vaincu que le cabinet de Turin commença à ouvrir les yeux sur la situation de Naples, et il a fallu, pour qu'il en comprit toute la gravité, qu'il vint se briser successivement contre ces difficultés.

Après Farini, le prince de Carignan et Nigra et enfin Ponzo di San Marlino, Cialdini qui vient lui-même de céder la place à Lamarmora, semble avoir été plus heureux que ses prédécesseurs; mais il ne faut pas oublier qu'il n'est parvenu à maîtriser un instant la réaction, qu'en s'appuyant sur les Mazziniens et en préparant ainsi d'autres dangers pour l'avenir.

Je ne veux pas faire ici l'histoire des affaires de Naples; leur importance et le volume de renseignements que je possède sur les lieutenances de Farini, de Nigra, et de San Marlino, m'obligent à en faire l'objet d'une publication *séparée*.

Un certain nombre de *documents officiels et plusieurs lettres, émanées des principaux personnages*, qui, dans ces dernières années, ont joué un rôle dans l'Italie méridionale,

lettres et documents qu'un hasard heureux a fait rester entre mes mains, seront annexées à cette nouvelle brochure (1). Il est du reste, on me comprendra, certaines choses qui ne peuvent se dire que *preuves en mains*.

J'ai quitté Naples avec Ponzo di San Martine; en arrivant à Turin, ma démission m'a rendu ma liberté.

J'étais depuis longtemps déjà décidé à rentrer dans la vie privée, pour y trouver un repos dont j'avais grand besoin après l'existence extraordinairement active et agitée que mes occupations m'avaient faite depuis tantôt 30 mois.

La mort du comte de Gavour, mon protecteur, avait achevé de me détacher de la politique. Il était le seul homme pour qui j'eusse encore conservé quelques illusions, et que je crusse capable de surmonter les difficultés dont le cabinet de Turin se trouvait entouré. Les autres hommes qui arrivaient au pouvoir ne m'inspiraient qu'une foi médiocre dans l'avenir: peut-être les avais-je vus de trop près? Du reste, il faut bien le dire, l'expérience que j'avais acquise avait singulièrement modifié mes idées. Ayant touché les choses du doigt et connaissant mieux les besoins et les aspirations de l'Italie, je commençais à douter grandement du couronnement de l'édifice, dont les bases, jetées à Plombières, avaient été si démesurément élargies. Je voyais le Piémont, accepté avec répugnance et comme une transition par la Lombardie, s'imposant parla surprise et par des manœuvres à Parme, à Modène et dans l'Italie centrale, et se maintenant à grand peine, à force de sang, dans le royaume de Naples que quelques hommes venaient de lui vendre.

En somme, je n'avais aperçu nulle part cet enthousiasme pour l'unité italienne, qu'imbu des illusions piémontaises je m'étais attendu à voir éclater de tous côtés; j'avais au contraire retrouvé partout dans toute sa vivacité l'instinct de l'indépendance locale. Partout, enfin, le Piémont était regardé comme un étranger et comme un conquérant. En face de pareils sentiments, j'ai été bien obligé de reconnaître que le véritable drapeau du mouvement italien n'avait pas cessé d'être *l'indépendance*, et n'avait jamais été *l'unité*, dont l'idée n'était pas encore mûre; il devenait évident à mes yeux que la maison de Savoie,

(1) Ce n'en sera pas la partie la moins intéressante, ni surtout la moins instructive; l'opinion me saura peut-être quelque gré de lui avoir conservé les hauts enseignements de ces précieux autographes.

en voulant en fausser le sens pour satisfaire son ambition, s'était jetée dans une entreprise bien au-dessus de ses forces, et que le faisceau de provinces qu'elle cherchait à embrasser ne larderait pas à l'échapper à ses mains trop faibles. L'unité d'une nation ne se crée pas; il faut attendre qu'elle naisse à son heure. Alors seulement elle peut être forte et viable.

Et plaise à Dieu que, dans l'écrroulement inévitable qui attend l'œuvre de Turin, les résultats du programme si bafoué de Villafranca ne soient pas eux-mêmes compromis et que nous ne nous trouvions pas ramenés plus en arrière encore!

Les embarras sans cesse renaissants du Piémont dans le royaume de Naples, le mécontentement chaque jour plus manifeste des provinces annexées, ne sont pas de nature, on en conviendra, à me faire revenir sur ces tristes convictions, fruit d'une expérience qui n'a pu se faire illusion, ni sur les hommes, ni sur les choses.

A. J.

<http://www.eeaml.org> – Marzo 2010

Memorie per la storia de' nostri tempi dal Congresso di Parigi nel 1856 ai ai giorni nostri di Giacomo Margotti.

— 95 —

CURLETTI E I MISTERI DI TORINO

(Pubblicato il 20 e il 21 settembre 1861).

I.

«Il pubblico aspetta che la *luce sia fatta* e prenderà anch'egli le sue conclusioni in seguito, e andrà irremovibilmente FINO AL FONDO DI TUTTI QUESTI MISTERI» *Gazzetta del Popolo* (N° 258, 18 settembre 1861).

Eugenio Sue scrisse *I Misteri di Parigi*, un altro *I Misteri di Londra*; ma erano romanzi: noi scriviamo *I Misteri di Torino nel settembre del 1861*, e sono storia, pura storia, che commove la nostra città, che spaventa i nostri concittadini pel presente e molto più per l'avvenire. Qui non trattasi di opinioni politiche, trattasi di giustizia, e parleremo francamente, chiaramente, certi di avere con noi tutti gli onesti di qualunque pensare.

Viene arrestato e processato un certo Cibolla, reo di furto, di stupro, d'omicidio, e per ragione d'età è condannato soltanto a venti anni di galera. Giovane di svegliato ingegno, parte per vendetta, parte per capriccio, parte per desiderio di popolarità, incomincia a fare una serie di gravissime propalazioni, accompagnandole con tali e tanti indizi, e circostanze di tempo, di luogo, e di persone, che non è possibile sospettare menomamente della veracità delle sue denunzie.

Il fisco non ne dubita, e spicca l'ordine di procedere col massimo rigore contro tutti gli arrestati; un solo, che il Cibolla aveva denunciato come capo, ordinatore, promotore degli assassinii commessi è lasciato libero, e questi è Filippo Curletti. Il quale era già stato il capo della polizia in Torino, era stato-chiamato da Sua Eccellenza Farini a riordinare la polizia in Bologna; e il marchese Napoleone Pepoli l'aveva voluto nell'Umbria per ristabilirvi l'ordine morale: e il generale Della Rovere lo desiderava ardentemente a Palermo. Nuovo Omero, sette città se lo disputavano, e Napoli era la fortunata; Napoli che lo aveva ottenuto e lo possedeva per reprimere i *briganti* e cessare le *corruzioni dei Borboni!*(1).

(1) Confermiamo le nostre asserzioni coll'autorità dell'Opinione N° 258, 19 settembre: «Il cav. Farini, quando fu dittatore dell'Emilia, l'aveva chiamato (il Curletti) a Bologna per ordinarvi il servizio di polizia e costituirvi il corno delle guardie di sicurezza pubblica. Egli avevagli assegnato uno stipendio di 5000 franchi. Forse perché questa rapida promozione avesse suscitati mali umori, il dittatore collocò il Curletti in disponibilità, *conservandogli lo intero stipendio*. Il marchese Pepoli invitò poscia il Curletti a recarsi *nell'Umbria per ordinarvi le guardie di pubblica sicurezza*, e lo stesso incarico gli era stato affidato a Napoli. Il generale Della Rovere, stimando la capacità del Curletti, scrisse a Torino, perché fosse mandato a Palermo, affine di ordinar anche colà la guardia di sicurezza pubblica».

Le cariche sostenute e che sosteneva il Curletti facevano un solenne obbligo al fisco di procedere tosto contro di lui, e ciò nell'interesse prima della giustizia, poi nell'interesse del Curletti medesimo, e finalmente nell'interesse del governo, che a qualunque costo doveva purgarsi dei sospetti gravissimi che sarebbero pesati sul suo capo. E doveva procedere per mettere in chiaro tutto l'avvenuto nei plebisciti di Romagna e dell'Umbria, i quali ebbero luogo quando la polizia in que' paesi stava nelle mani del Curletti. Non vogliamo già dire che egli ci entrasse menomamente, o che que' plebisciti si ottenessero con male arti; ma solo ch'era dovere del fisco di procedere più diligentemente che mai, poiché una questione di giustizia criminale poteva complicarsi con una questione di politica.

Ma tant'è, contro tutti i denunziati dal Cibolla si procedeva, e contro il Curletti no. Intanto durante il processo, e in seguito agli interrogatorii la veracità del denunziante appariva come la luce del mezzodì, e risultavano a carico del Curletti i più gravi indizi. Poco amici della pubblicità dei processi dobbiamo questa volta confessare che l'intervento del pubblico agli avvenuti dibattimenti fu di gran vantaggio al paese. La voce pubblica levavasi ogni giorno più contro il Curletti, e la giustizia non poté più a lungo lasciarlo in disparte.

Non si creda tuttavia che il Curletti si arrestasse, o si mettesse semplicemente nel novero degli accusati. Egli, come dicevamo, stava a Napoli organizzando la pubblica sicurezza, e venne pregato di recarsi a Torino a suo bel agio, in qualità di testimone per dare degli schiarimenti sull'intentato processo. Ma il Curletti non entrava nel processo medesimo che come accusato, e non si comprese mai come potesse trasformarsi in testimone! Il Cibolla aveva detto che il Curletti era reo, e non che conoscesse i rei. O si doveva arrestare subito, o non cercare menomamente di lui.

Dopo tre lettere che lo chiamavano, il Curletti ebbe la bontà di venire in Torino, fu udito come testimone, e trovossi a faccia a faccia col Cibolla, che gli ripeté le accuse, e lo dichiarò il capo degli assassini insieme *con persone ancor più alto locate*. Il Curletti si tenne in sul negare, accennando in sua difesa circostanze che nell'atto medesimo del dibattimento risultarono della più assoluta falsità.

Né si creda che contro il Curletti stesse solamente il Cibolla, *un volgare assassino*, come chiamavate il Curletti medesimo. Deponeva contro di lui un giovane magistrato ragguardevolissimo per probità e sapere, il cav. Soardi giudice istruttore, il quale diceva che quando egli per dovere d'ufficio istruiva il processo contro il Tanino e il Cibolla, trovò nel Curletti una costante opposizione giunta fino alle minacce, opposizione che riusciva inesplicabile senza ricorrere ad ipotesi spaventose.

Vuoi sapere che prima del processo Cibolla ebbe luogo un processo così detto Tanino. Il Tanino, secondo il Cibolla, era quello che corrispondeva col Curletti, e trasmetteva gli ordini della polizia agli assassini subalterni. Il Curletti prima si adoperò col cav. Soardi perché non si facesse il processo al Tanino. Poi il Tanino morì in pochi giorni misteriosamente in prigione, sicché non poterono aversi da lui le necessarie spiegazioni. I giornali dissero che morisse di veleno, ma non si fece né allora, né in seguito l'autopsia del cadavere, ed anche questa morte è rimasta un gran mistero.

Dopo le dichiarazioni del cav. Soardi, e le pubbliche denunce del Cibolla l'uditorio credeva concordemente che si procedesse sul luogo stesso all'arresto del Curletti, ad esempio di ciò che in simili casi erasi sempre praticato, tanto per la falsità della sua deposizione, quanto per gl'indizi del reato (1). Ma cosa insolita, mentre gli altri testimoni si pagano privatamente e ben tardi, al Curletti si snocciolavano in tanti bei marenghi di zecca, seduta stante, e in presenza del popolo, alcune centinaia di lire, e si mandava in pace (2). Il giorno dopo Curletti recavasi al Mango sua patria, e preparavasi per ritornare trionfalmente in Napoli.

In vista d'un procedere così strano e di un'indolenza tanto inesplicabile, dietro fatti gravissimi, anzi senza esempio, la nostra città proruppe in un grido unanime d'indegnazione, e qua e colà il giornalismo venne fuori con qualche timida protesta. Allora si manda attorno la voce che verrà fatto un processo al Curletti, e che frattanto è sorvegliato dalla polizia in guisa da non poterne temere la fuga.

Passano giorni e giorni, le voci si succedono sempre più gravi, parlasi di nuove denunce intorno ad antichi assassini ed *a persone alto locate*, e cresce sempre più nel governo il dovere di procedere severamente a sua giustificazione ed a tranquillità del pubblico, che vede i delitti partire di là dove si aspettava la pubblica sicurezza, e pagava le tasse per ciò. Ma nel meglio si sa che la polizia, accorsa per arrestare il Curletti, nol trovò più in Torino, ed egli, passati i confini se ne stava sicuro in Svizzera.

In questo la stampa governativa fa certi scambietti, di cui conviene tener conto. La *Gazzetta di Torino* dopo che il Curletti apparve davanti al tribunale nell'inqualificabile veste di testimone, vien fuori colle seguenti parole stampate nel suo numero del 3 di settembre:

«Del chiasso che si faceva per Torino sull'affare di Curletti, pareva che il mondo dovesse essere alla fine per Curletti stesso. Non è così! Chi ha avuto, ha avuto. Curletti, l'avv. Suardi ed altri testimoni chiamati espressamente per questo stesso incidente presero la loro pingue tassa, e ciascuno andò pei fatti suoi, ciascuno si recò ad occupare il posto più o meno alto che prima aveva».

Ma la stessa *Gazzetta* più tardi è obbligata ad annunziare che si procedeva contro il Curletti, e che fu spiccato l'ordine di arrestarlo. Così *l'Opinione* del 18 settembre piglia in certo modo le parti del Curletti, e parla di «riguardi che dobbiamo a persona imputata semplicemente e non condannata». Ma il 19 di settembre *l'Opinione* stessa dimentica i *riguardi* e parla della *gravità delle deposizioni fatte* contro il Curletti, e si lagna che non sia *stato arrestato nell'udienza*. E la *Gazzetta del Popolo* del 18 di settembre, che pareva dovesse fare

(1) Anche questo punto è confermato dall'*Opinione*: «L'opinione pubblica si era vivamente commossa alle proclamazioni fatte contro il Curletti, ed ora si commuove alla notizia che, spiccato contra di lui il mandato d'arresto, egli era riuscito a svignarsela. Questo mandato pare veramente che sia stato *spedito un po' tardi*. Non è la prima volta che un testimone, contra cui siano sorti gravi indizi, sia stato arrestato nell'udienza stessa e trattato come complice».

(2) Citeremo nuovamente *l'Opinione*: «Intanto egli (il Curletti) fu citato a Torino qual testimone. Fu osservato che mentre a tanti testimoni si fa aspettare l'indennità» a lui fu pagata immediatamente, cosicchè potè andarsene tosto».

un fracasso eterno, e *andare irreparabilmente fino al fondo di tutti questi misteri*, oggi ha un articolo assai *rimesso* sullo stesso argomento.

A noi ed al pubblico torinese pare cosa da non lasciarsi così presto cadere. La *questione Curletti*, come la chiama *l'Opinione*, è affare gravissimo. Si tratta dell'onore del governo, si tratta dell'onore del fisco e della magistratura, si tratta dell'onore della polizia; circolano per la città dicerie che vogliono essere distrutte; si è compiuto un processo irregolare; si sono condannati i colleghi e non si è processato il capo; la giustizia non potè avere il suo corso, né la pubblica opinione la dovuta soddisfazione. È impossibile che le cose restino come sono colla fuga del Curletti, e nient'altro; è necessaria un'inchiesta severissima, perché la luce sia fatta su tanti misteri.

II.

«Qui (in Torino) dove l'onestà sociale fu sempre considerata come una vera religione del viver politico, la coscienza pubblica reclama un'inchiesta solenne, esemplare, implacabile; domanda che gli enigmi si sciolgano, che i sospetti si chiariscano, e che si dispensi a tutti il suo» [*Perseveranza*, N° 063, del 20 settembre, corrisp. di Torino del 19).

L'Opinione del 20 di settembre fa una correzione ed un'aggiunta a ciò che avea scritto nel suo precedente numero intorno alle cariche sostenute da Filippo Curletti. Costui non fu chiamato a Bologna dal Farini «ma vi era stato condotto da Massimo d'Azeglio, allorchè andò governatore delle Legazioni. Ivi rimasto H Curletti dopo la pace di Villafranca, ebbe dal governatore Cipriani l'incarico della direzione generale della polizia per quelle provincie, sotto la dipendenza del ministro dell'interno Montanari.

«Dimessosi il sig. Cipriani, e nominato in sua vece il cav. Farini, costituì dei tre governi di Parma, Modena e Bologna un solo governo, che intitolò dell'Emilia. In tal circostanza il Curletti rimase disponibile, e fu poco stante chiamato a Firenze. Di là fu invitato a seguire il marchese Pepoli a Perugia, e indi a poco andò a Napoli, di dove partì allorchè fu citato a comparire dinanzi a questo tribunale *guai testimonio* nella causa Cibolla.

Questi nuovi schiarimenti servono sempre più a dimostrare, che nel processo Cibolla fu commesso un grande errore dal lato politico e dal lato giuridico, che il governo, la polizia, la giustizia non possono tenersi paghi dell'inconcepibile fuga del Curletti, che bisogna andare *fino vi fondo di tutti questi misteri* nell'interesse medesimo del nuovo regno d'Italia, e che è necessaria, come dice assai bene il corrispondente torinese della *Perseveranza*, **UN'INCHIESTA SOLENNE, ESEMPLARE, IMPLACABILE**.

Abbiamo un ispettore di polizia cosmopolita: egli a Bologna, egli a Firenze, egli a Perugia, egli a Napoli, egli a Palermo, egli a Torino, dappertutto chiamato dagli uomini del progresso e della civiltà per istabilire su *basi morali* il servizio della pubblica sicurezza *in un governo che ha per base la morale e la giustizia* (1). Un bel giorno questo universale ispettore di polizia ci viene denunziato come capo dei più ribaldi assassini,

(1) *Perseveranza* del 20 di settembre, N° 663.

come colui che della polizia medesima prevalevasi per assassinare. L'accusato fugge e la polizia lo lascia fuggire. Ma tutto può essere finito con questa fuga?

Gli uomini che hanno avuto da fare con Curletti debbono principalmente adoperarsi, perché sia manifesto se il Cibolla ha calunniato il Curletti, o se questi era proprio un capo di assassini. Nell'aprile di quest'anno 1861 Bettino Ricasoli, Terenzio Mantieni, Di Torrearsn, Carlo Poerio, Carlo Pepoli L. k. Melegari, Giuseppe Massari, ecc., *fecero istanza al governo italiano* perché appoggiasse una petizione al Senato francese, nella quale si chiedeva che venisse rifatto il processo contro Guglielmo Libri, condannato il 22 di giugno 1850 dalla Corte di Assisie della Senna a dieci anni di reclusione come reo di furto.

Non sappiamo se il *governo italiano* aderisse alle istanze di Bettino Ricasoli e compagnia. Questo sappiamo, che il Senato francese passò puramente e semplicemente all'ordine del giorno sulla petizione suddetta; e il Senatore incaricato di esaminarla fe' tale una relazione da confermare il delitto del Libri, anzi che *riabilitarne* la fama. Laonde Bettino Ricasoli e gli altri sottoscritti resero un pessimo servizio al Libri nell'atto stesso che se ne dichiaravano gli *amici*.

Ora noi domandiamo a tutti coloro che ebbero a fare con Curletti un'istanza al governo, perché la *luce sia fatta, perché si vada irremovibilmente fino al fondo di tutti questi misteri*. Coraggio, o antichi governatori di Bologna, di Parma, di Modena, di Firenze, di Napoli e di Palermo, dite su al *governo italiano* che trovi modo di appurare i fatti imputati al sig. Filippo Curletti, e, se non si può per via di processo, stante la fuga dell'accusato, si faccia per mezzo di un'inchiesta giuridica. Questa petizione deve essere sottoscritta da tutti coloro che ebbero relazioni col Curletti, cioè da Massimo d'Azeglio, da Luigi Farini, da Lionetto Cipriani, da Bettino Ricasoli, da Napoleone Pepoli e dal generale Della Rovete che ultimamente desiderava di avere il Curletti a Palermo.

E preme che si faccia presto una tale istanza per turare la bocca a tanti maligni, per cessare tanti sospetti (1) e per togliere ai nemici del regno italiano, al Duca di Modena e di Parma, al Granduca di Toscana, al Re di Napoli ed al Cardinale Antonelli un argomento che tardi o tosto potrebbero addurre contro i plebisciti. Che sarebbe egli mai se costoro potessero dire, che il Curletti mandato nelle città capitali ch'essi abbandonarono, avea sotto di sé bande di ladri, di assassini, di omicidi? Che, se potessero contrapporre un fatto simile alle accuse della nostra *ex-Gaxsetta Piemontese*, quando rimproverava il governo pontificio di lasciare infestare dai ladri le Romagne? Che, se potessero dire che si permise la fuga del Curletti per non *andare al fondo di tanti misteri*?

Corse si vede noi siamo ben lungi dal giudicare e condannare il Curletti; anzi vogliamo supporlo innocente, quantunque le persone innocenti non sogliano fuggire. Ed è appunto perciò che insistiamo vieppiù per un'inchiesta, la quale potrà essere fatta anche nell'assenza del Curletti medesimo ed in suo vantaggio.

E poi vi è un processo viziato nella sua origine, e questo è il processo Cibolla. Le accuse, i delitti, i processi non si possono scindere,

(1) Scrivono da Torino, 19 settembre, alla *Perseveranza* di Milano: «Corrispondenze misteriose designano con alcune iniziali dei nomi di colpevoli, a cui il pubblico appiccica per completarli i proprii rancori e i proprii sospetti».

esiste un'unità giuridica, una concatenazione di circostanze, che si spiegano perché in ciascun di loro vicenda. Voi non potete procedere contro nove accusati dello stesso delitto, e lasciare in disparte il decimo, accusato come gli altri. Ciò ripugna al buon senso, all'eguaglianza della legge, all'amministrazione della giustizia. La giustizia non si può dividere e applicarla a frazioni, un terzo, un quarto, un decimo: o tutta, o niente. O non si doveva tener conto delle denunce del Cibolla, o dovevano venire processati tutti quanti i denunziati, e il Curletti pel primo.

Su questo proposito ricorderemo ai nostri concittadini un esempio che omai appartiene alla storia. Trattasi di delitto politico e non di reato comune, ma la giustizia è la stessa per ogni genere di reati. Il 25 di ottobre del 1836 Luigi Napoleone partiva da Arenemberg, e la sera del 28 giungeva a Strasburgo, dove il 30 cercava di levar a tumulto la Francia, guadagnare l'esercito, piombare su Parigi, atterrare il governo allora esistente, che eia quello di Luigi Filippo. Il tentativo andò fallito, e Luigi Napoleone dovette cedere le armi. «Sono prigioniero, sclamò egli, tanto meglio: non morirò in esilio». Ma Luigi Filippo gli offerse la libertà a patto ch'egli si lasciasse confinare in America, e Luigi Napoleone accettò.

Intanto liberato di questa guisa il capo della cospirazione di Strasburgo, la polizia francese faceva il processo contro i complici, e li traeva davanti il giurì di quella città. La Camera delle accuse della Corte Reale di Colmar, congregata colla Camera di revisione della polizia correzionale, pronunziava competere alla Corte dell'Assisie del Basso Reno la cognizione dell'affare del 30 di ottobre. Luigi Napoleone il capo, era, come abbiam detto, messo in libertà e mandato in America, e sette dei detenuti venivano posti in istato d'accusa: il colonnello Vaudry, la signora Gordon, il signor Layty, il comandante Parquin, di Querelles, di Grécourt e di Bruc. Ma credete voi che que' giurati li condannassero? No davvero, e non li condannarono precisamente, perché era stato liberato il loro capo, e la giustizia non si può scindere, e non è in potestà del governo, quando trattasi della stessa accusa e dello stesso delitto, procedere contro quelli e lasciare questi in libertà (1).

Merita di essere letto su questo proposito quanto scrisse Louis Blauc nella sua *Storia di dieci anni* (2). Dopo di aver riferito che il capo della cospirazione di Strasburgo era libero, e i complici sotto processo, esclama: *lei l'injustice paraissait touelier au scandale*. E racconta che Strasburgo era indegnata d'uno scandalo simile, e se ne menava gran rumore nelle conversazioni, nei caffè, nelle bettole, nelle birrerie, dappertutto. E quando, per ragione del capo in libertà, il giurì assolse i complici in prigione, nella sala l'uditorio gridò: *Vive lejuri! Vive lejuri d'Alsae! m*

Ora nessuno oserà negarci che se l'affare del Curletti fosse stato conosciuto dai giurati, come si conosce presentemente, essi potevano modificare il loro giudizio; e se il Curletti fosse stato tradotto alla loro presenza come ogni altro inquisito, e dagli interrogatorii, e dalle deposizioni, e dai confronti potevano

(1) o Ou n'en separa pas moins sa cause (de Louis Napoléon) de celle des autres conjurés; mais appelé à prononcer sur leur sort, le jury rétablit par un verdier d'acquittement, le principe de l'égalité de tous devant la loi» (*Dictionnaire de la Conversation*, tom. xm. Paris 1857, pag. 481).

(2) *Histoire de dix ans*, tom. v, Paris 1844, pag. 197.

risultare circostanze gravissime, che attenuassero il delitto degli altri, o manifestassero qualche aggiunto in loro discolpa.

E se oggidi i giurati dovessero sentenziare nel processo Cibolla, dopo la fuga del Curletti, dopo il contegno della polizia, dopo l'indolenza del governo, essi, come i giurati di Strasburgo nel 1837, *ristabilirebbero l'eguaglianza di tutti davanti alla legge!*

Donde si vede come sarebbe necessaria una doppia riparazione giuridica, tanto per riguardo ai condannati, quanto al fuggito. Nella gala del tribunale sta scritto che la legge è uguale per tutti; ma questo stesso principio bisogna scriverlo nelle storie dei giudizi e nella coscienza del pubblico. Cessi Iddio che noi vogliamo menomamente lanciare sospetti, o tener dietro alle voci ed alle ciancie che si fanno nei caffè e su pei trivii; ma sgraziatamente può scriversi un lungo catalogo di persone di qualche considerazione, che sul punto di essere tratte davanti i tribunali poterono fuggire e lasciarono insoddisfatta la giustizia! Noi non iscriveremo nessun nome, perché molti nomi saranno ancora nella memoria de' nostri concittadini.

A questo si aggiunge lo scandalo della fuga del Curletti, che accresce peso alle dicerie, e provoca i più sinistri commenti (1). Ma in uno Stato ben ordinato dee togliersi ogni fondamento ad accuse di questo genere. Importa che sia chiarito come calunniatore chi osa muovere simili appunti all'amministrazione; epperò è necessaria un'inchiesta sui fatti avvenuti e sulla fuga permessa, o tollerata: necessità politica e giuridica ad un tempo, tanto a difesa dei governanti che hanno in mano la cosa pubblica, quanto di coloro che sono incaricati di applicare la legge e amministrare la giustizia.

(1) Nel Giornale di Verona del 19 di settembre, N. 362, troviamo alcune parole su questo punto che apertamente riproviamo. Ma la gravità di quelle parole che mettono gli assassini di strada nelle cariche più elevate, provano la necessità di dare una pubblica e solenne soddisfazione a Torino, all'Italia ed all'Europa.



“Queste straordinarie rivelazioni, che immancabilmente gettano una luce nuova sugli avvenimenti e sugli uomini che hanno costruito la storia del Risorgimento, ci mostrano finalmente il processo che portò all’unificazione italiana per quello che veramente fu, dopo che per decenni una certa storiografia di parte ce lo aveva venduto come l’intoccabile e indiscutibile azione eroica di valenti personaggi che si fecero portavoce di un fantomatico popolo oppresso.”

<http://www.edizionitabulafati.it/>